

Le conseil d'école s'est déroulé sous la présidence de la Directrice : Mme AMENDOLA. Cette dernière remercie les membres de leur présence.

- **Enseignants** : Mmes Boitier, Bréchet, Pacquaut, Michon, Bailly ; M. Michon.
- **DDEN** (Délégué Départemental de l'Education Nationale) : M. Pacquaut.
- **Représentants de parents d'élèves** : M. Varraux, Mme Bigault, Mme Dorey.
- **Mairie** : Mme Métenier-Dupont (Maire) et Mme Fauverteix (Adjointe aux affaires scolaires).
- **Excusé** : M. Perrin (Inspecteur de l'Education Nationale de Chalons 1).
- **Absente** : Mme Du Gardin (représentante de parents d'élèves).

Secrétaire de séance : Procès-verbal rédigé par Mme Amendola.

Secrétaire adjoint : Mme Bréchet.

Ordre du jour :

- 1 - Effectifs / Vue sur prévisions rentrée 2018.
- 2 - Sécurité : Plan particulier de mise en sureté (PPMS).
- 3 - Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED).
- 4 - Punitives et sanctions disciplinaires.
- 5 - Actions pédagogiques des classes.
- 6 - Travaux /aménagements/ équipements.
- 7 - Coopérative scolaire.

1- Effectifs/ Répartitions/ Enseignants/ Vue sur prévisions rentrée 2018 :

→ **Effectifs** : **184 élèves** (contre 165 l'année dernière à la même date).

CP : 29	CP : 22 élèves	→ Mme Amendola (Mme Moine : décharge de Direction)
CE1 : 37	CP-CE1 : 24 élèves (7 + 17)	→ M. Michon
	CE1-CE2 : 26 élèves (20+6)	→ Mme Michon
CE2 : 35	CE2 : 29 élèves	→ Mme Boitier
CM1 : 43	CM1 : 28 élèves	→ Mme Pacquaut
CM2 : 40	CM1-CM2 : 26 élèves (15+ 11)	→ Mme Bailly / Mme Baker
	CM2 : 29 élèves	→ Mme Bréchet

→ Rentrée 2018 : Départ : 38 élèves de CM2.

Arrivée : 28 élèves de GS de l'école maternelle L. Czyz.

La Directrice reste dans l'attente de la décision de reconduction de la convention entre les municipalités de Givry et Jambles au sujet de l'accueil des élèves de CM1 et de CM2 sur Givry et /ou de la décision prise suite à l'éventuelle fermeture de l'école comme évoquée récemment. Le Conseil Technique Spécial Départemental (CTSD) du 2 février 2018 annonce une fermeture envisagée concernant l'école de Jambles.

Mme Le Maire n'a pas plus d'informations ce jour (14 élèves scolarisés actuellement de la GS jusqu'au CE2).

Mme Amendola précise qu'aucune ouverture n'est prévue l'année prochaine sur l'école de Givry cependant l'arrivée des éventuels élèves de Jambles et les arrivées habituelles de l'été pourraient amener à des classes chargées comme cette année.

2- Sécurité : Plan particulier de mise en sureté (PPMS).

- PPMS : en cours d'actualisation par la Directrice, sera envoyé au responsable M. Voisin (assistant prévention de la circonscription) au cours du mois de février. Il sera également transmis aux enseignants et à la municipalité. Une note d'informations sera transmise aux familles au retour des vacances, expliquant les différentes actions menées au sein des écoles, les conseils, comportements à suivre en cas d'accident majeur.

Un exercice dans le cadre du PPMS sera effectué le mardi 27 mars. Familles et municipalité seront informées des modalités.

- 2^{ème} Exercice d'évacuation « alerte incendie » : prévu après les vacances de février, seuls les enseignants et la municipalité seront avertis de l'exercice.

3 - Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED).

Les parents s'interrogent sur la signification du RASED, le projet d'accueil bâti autour de l'enfant et le bilan après un suivi ?

Les enseignants spécialisés (à dominante pédagogique maître E ou à dominante rééducative maître G) et les psychologues des RASED dispensent des aides spécialisées aux élèves en grande difficulté. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants, permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves.

La demande se fait par l'enseignant de la classe qui remplit un document interne à l'école en direction de l'enseignant RASED.

L'information est transmise à la famille.

Ce temps de prise en charge en groupe restreint a lieu sur le temps scolaire.

Il est préférable tout de même que la famille soit partie prenante dans cette prise en charge afin qu'elle se réalise dans de bonnes conditions, dans l'intérêt des enfants, c'est pourquoi dorénavant, un document pour accord sera signé par les nouvelles familles concernées.

Comme pour l'APC après les interventions du RASED sur une ou plusieurs périodes, un bilan peut être établi par l'enseignant de la classe sur la demande de la famille. Les membres du RASED interviennent quant à eux, dans les réunions de suivi des élèves et apportent une analyse dans le but d'aider et de faire progresser l'élève concerné.

4 - Punitions et sanctions disciplinaires.

Des parents s'interrogent sur la punition donnée à un élève concernant la privation de quelques minutes de récréation.

Les punitions sont des réponses immédiates aux faits d'indiscipline et sont prononcées directement par le professeur (ou le personnel compétent).

Nous essayons de les inscrire dans une démarche éducative partagée par l'ensemble des personnels.

Punition : action de punir, d'infliger une privation, de faire subir une peine pour une faute commise. En effet, la **privation de quelques minutes de récréation** fait partie des punitions.

Le corps enseignant trouve dommage d'être de plus en plus dans l'obligation de justifier des décisions prises sur des attitudes et comportements d'enfants intolérables à l'école.

Il déplore également les réactions parfois « agressives » de certains parents qui n'approfondissent pas la parole de l'enfant et ne préoccupent pas de la version de l'enseignant.

La Directrice rappelle que chaque parent a des devoirs, l'école est là pour délivrer des apprentissages spécifiques (mathématiques, français...) en référence aux programmes et ne fait que renforcer l'éducation normalement reçue à la maison.

La Directrice rappelle que les punitions sont en général réfléchies, même si elles doivent parfois être prises dans l'urgence et qu'en effet elles ne font jamais plaisir ni aux élèves, ni aux parents, ni aux enseignants.

5 - Actions pédagogiques:

- Rencontres USEP pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 (Gymnastique et escalade à chalon Sur Saône : 01/12).
- Course du Téléthon pour des classes de l'école avec des classes de l'école maternelle le 08/12 sauf pour les classes de CM1-CM2 et CM2 en sortie patinoire.
- Participation des classes au marché de Noël de Givry le 10/12, par l'intermédiaire de l'Association des P'tits Givrotins.

- Bibliothèque : sortie pour toutes les classes de l'école au 2^{ème} trimestre. Poursuite du projet « monstres et compagnie » de la classe de CP-CE1 (bibliothèque et RPA). Poursuite des autres classes de l'école au projet lecture « des incorruptibles ».
- Intervention de « Peuples Solidaires » pour les classes de CE2, CE2-CM1, CM1 et CM2 le 20/11 et 01/12.
- Liaison GS/CP autour des « chants de Noël » à l'école maternelle le 15/12 pour les classes de CP et CP-CE1.
- Fête de Noël dans la salle des fêtes le 22/12 (Remerciements auprès de la municipalité pour le prêt de la salle).
- Cycle natation (4 séances) en période 3 pour les élèves de CE2 et la classe de CP (évaluation non possible sur un cycle aussi court).
- Poursuite du projet « randonnées » pour les classes de CP, CE2, CM1, CM1-CM2 et CM2 (plusieurs randonnées annulées à cause du temps).
- Poursuite du Projet Musique « Vire-langues » pour les classes de CP, CE2, CM1, CM2 et début du projet Musique le 18/01 « Comptines pas à pas » pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 avec l'intervenante du conservatoire Mme Rudant. (Remerciements auprès de la municipalité pour la mise à disposition des salles).

6 - Travaux à l'école, aménagements et équipements :

Mme Amendola remercie les services municipaux intervenant régulièrement à l'école pour de petits travaux. Mme Rémiré devient la référente « travaux » sur l'école, et fait le lien rapidement avec les services techniques. Mme Amendola trouve ce nouveau mode de fonctionnement très efficace.

- Une demande de travaux et d'aménagements souhaités par l'école a été transmise pour 2018 par ordre de priorité par le conseil des maîtres :

- sonnerie automatique
- tableaux centraux welledas pour utilisation optimale des vidéoprojecteurs dans salles 1 et 5
- récupérateur d'eau (jardin)
- armoire salle 2
- chaises (renouvellement et salle de réunion)
- demande d'agrandissement salles 8 et 10
- aide projet artistique fresque sur 2 ans (préau)
- point d'eau chaude rez-de-chaussée
- changement fenêtres école et mise en place volets (priorité salle 10 (sécurité) et rez-de-chaussée).
- plinthes abîmées couloir rez-de-chaussée
- renouvellement mobilier salle 1

Mme Amendola et Mme Rémiré se sont récemment concertées au sujet de l'eau froide pour éventuellement envisager la mise en place d'eau mitigée en température sur l'école (un représentant de parents d'élèves évoque la mise en place d'un chauffe-eau instantané).

Mme Amendola remercie Mme Le Maire pour le retour sur les demandes et le chiffrage. Comme souhaité par la municipalité, Mme Amendola va pouvoir remettre à jour le listing.

Mme Le Maire précise que la sécurité du bâtiment avec la mise en conformité des volets salle 10 sera la priorité.

Concernant la salle de classe 8 trop petite, suite au plan fourni par la municipalité et aux travaux d'agrandissement non possibles à cause de murs porteurs, Mme Amendola annonce qu'une redistribution des locaux aura certainement lieu à la rentrée prochaine.

7 - Coopérative scolaire :

Au 23/01/2018 : Affiliation (OCCE : Office Central de la Coopération à l'Ecole)

Crédit Agricole.....	10 293.41
Caisse.....	228.08
Total	10 521.49 euros

Inclus les 3000 euros de l'Association des P'tits Givrotins, reçus en juillet 2017 pour l'année scolaire en cours. Comptes des classes : 5438.61 euros et compte coopérative générale : 2082.88 euros.

La Directrice reste dans l'attente de la décision du conseil municipal pour l'attribution des subventions « sorties scolaires » et les crédits de fonctionnement pour l'année 2018 (ainsi que la prise en charge des transports pour la « piscine »). Mme Le Maire annonce des subventions à priori identiques pour l'année 2018.

Mme Boitier expose un projet de classe et souhaite savoir si des subventions exceptionnelles pourraient avoir lieu. Mme Le Maire évoque une position identique sans dotation supplémentaire possible pour les années à venir.

En cas de difficultés pour la mise en place de projets parfois coûteux, les représentants de parents ne voient pas d'objection à la possible participation raisonnable des familles, tout en indiquant la transparence du projet avec les recettes et dépenses dans le mot destiné aux familles.

⇒ **Dates du prochain conseil d'école : mardi 12/06/2018 à 18h15.**

Réception des questions souhaitée pour l'ordre du jour : au plus tard le 25/05/2017. Merci de respecter ce délai. Mme Amendola essaiera de faire un rappel au moment venu.

La séance est levée vers 19h50.

Le compte rendu sera affiché au panneau d'affichage, mis en ligne sur le blog de l'école (<http://ecolelucieaubrac-givry71.eklablog.com/>, via l'onglet « Conseils d'École »). Il pourra également être consulté à l'école.

Secrétaire de séance : La Directrice, Mme AMENDOLA. Secrétaire Adjoint : Mme Bréchet.